Image not found or type unknown

Refus date d'état des lieux

Par **Mino mino**, le **04/01/2020** à **18:13**

Jai un préavis qui va jusqu'àu 25 février et tant donner que je part en déplacement à l'étranger le 1er février pour 3 mois j'ai proposé à mon propriétaire de faire l'edl le 25 janvier.. Celui ci m'a dit j'accepte si vous me faite le virement du dernier mois avant le rdv mais je ne pas me permettre de faire le virement avant comment faire ?

Par **oyster**, le **05/01/2020** à **07:01**

Bonjour,

Vous pouvez programmer un virement en valeur début FEVRIER ,et en imprimant ce dernier ou se faire représenter pour l'EDL de sortie en FEVRIER.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés